



conseil municipal

lundi 26 janvier 2015

à 19 h 30 à l'espace culturel - salle Dulcie September

ordre du jour

Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal en date du 15 décembre 2014

Décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales du n°075 au n°085

Conventions signées par le maire du n°138 au n°180

secrétariat général

- Approbation des statuts modifiés de la communauté de communes de la Brie Nangissienne

ressources humaines

- Tableau des effectifs du personnel territorial – Année 2015
- Adhésion aux prestations RH proposées par les services pôle carrière du Centre Départemental de Gestion de Seine-et-Marne aux collectivités affiliées
- Modification de l'emploi de psychologue vacataire pour le multi-accueil

technique/environnement

- Adhésion à la Charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels
- Avenant n°6 à la convention d'exploitation du service de l'eau potable
- Assainissement – Contrôle des installations en cas de mutation immobilière

enfance/jeunesse

- Demande de renouvellement de labellisation triennale du Point Information Jeunesse

financier/juridique

- Reversement de la prestation de service Enfance - Jeunesse à l'association « Nangis Lude »
- Remboursement de madame SERRANO pour préjudice subi : erreur imputable à l'administration
- Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement sur l'exercice 2015 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent
- Transfert de la gestion financière des prestations « activités et séjours » des seniors et retraités sur le budget communal

urbanisme

- Convention de financement avec le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) pour une étude du pôle gare

question(s) diverse(s)

question(s) orale(s)

Le sénateur maire,

Michel Billout



Les séances du conseil sont publiques